

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	12	15	3	3	0

Séance du 11 avril 2022

- date convocation
07 avril 2022

L'an deux mille vingt deux, et le onze avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie, sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire.

Présent(s) : Bellec Brachet Cerneaux Darses Delcuzoul Deltour Flauss Franque Gomez Lanza Lemaréchal Robert

Absent(s) excusé(es) : Belet Birol Veyrier

Procurator (s) : Belet à Cerneaux - Birol à Lanza - Veyrier à Bellec

Secrétaire de séance : Bellec

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022
2022-04-11 03

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, que le budget est un élément essentiel de la gestion municipale car il prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir. Le budget primitif présente les prévisions et les autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice.

Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Lors de sa séance du 5 avril 2022, la commission communale chargée des finances a débattu les orientations budgétaires pour l'exercice 2022.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2022 soumis à l'adoption par le conseil.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire,
Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2022 soumis au vote par chapitre et par nature, avec une présentation fonctionnelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

ADOpte à la majorité (14 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention), le Budget Primitif 2022 conformément aux tableaux ci-dessous, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2022
011 : Charges générales	239 620,00 €
012 : Charges de personnel	270 852,00 €
014 : Atténuation de produits	7 850,00 €
022 : Dépenses imprévues	10 000,00 €
023 : Virement section d'investissement	108 684,88 €
65 : Autres charges gestion	206 812,00 €
66 : Charges financières	10 500,00 €
67 : charges exceptionnelles	500,00 €
TOTAL	854 818,88 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2022
002 : Excédent antérieur reporté	90 750,15 €
013 : Atténuations de charges	5 000,00 €
042 : Opérations d'ordre	5 000,00 €
70 : Produits des services	60 786,00 €
73 : Impôts et Taxes	319 000,00 €
74 : Dotations et participations	342 282,73 €
75 : Autres produits de gestion	32 000,00 €
TOTAL	854 818,88 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2022
020 : Dépenses imprévues	19 000,00 €
040 : Opérations d'ordre entre section	5 000,00 €
16 : Emprunts et dettes	54 750,00 €
20-21 : Immobilisations corporelles et incorporelles	379 027,04 €
TOTAL	457 824,41 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2022
021 : Virement de la section fonctionnement	108 684,88 €
10 : Dotations et réserves	131 605,49 €
13 : Sub. Invest. reçues	19 986,00 €
16 : Emprunts et dettes assimilées	197 548,04 €
TOTAL	457 824,41 €

Résultat du vote

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Christian GOMEZ

Dématérialisé

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée

Le 19 avril 2022 et publication ou notification

Du 19 avril 2022

Le Maire,

Christian GOMEZ

